

AVIS DES SOCIÉTÉS
INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS
L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES PUBLIE CI-DESSOUS SES INDICATEURS D'ACTIVITÉ RELATIFS
AU 1^{er} TRIMESTRE 2022

En milliers de dinars

	Du 01/01/2022 Au 31/03/2022	Du 01/01/2021 Au 31/03/2021	Au 31/03/2022	Au 31/03/2021	Au 31/12/2021
1 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	176 226	164 702	176 226	164 702	686 412
- Intérêts	124 658	118 970	124 658	118 970	488 689
- Commissions en produits	38 188	35 882	38 188	35 882	147 378
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	13 380	9 850	13 380	9 850	50 345
2 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	61 172	58 905	61 172	58 905	243 585
- Intérêts encourus	59 511	57 476	59 511	57 476	236 937
- Commissions encourues	1 661	1 429	1 661	1 429	6 648
3 PRODUIT NET BANCAIRE	115 054	105 797	115 054	105 797	442 827
4 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	44	33	44	33	338
5 CHARGES OPERATOIRES	57 259	59 537	57 259	59 537	238 524
- Frais de personnel ⁽¹⁾	42 029	45 450	42 029	45 450	176 198
- Charges générales d'exploitation ⁽¹⁾	12 523	11 214	12 523	11 214	49 810
- Dotations aux amortissements	2 707	2 873	2 707	2 873	12 516
6 STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	352 764	307 890	369 577
- Portefeuille titres commercial	-	-	28 870	36 192	28 870
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	323 894	271 698	340 707
7 ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	-	-	5 956 492	5 795 034	5 949 975
8 ENCOURS DE DEPOTS	-	-	5 313 653	5 078 367	5 412 190
- Dépôts à vue	-	-	1 514 743	1 535 175	1 580 275
- Dépôts d'épargne	-	-	1 923 395	1 777 397	1 958 763
- Dépôts à Terme, certificats de Dépôts et autres produits financiers	-	-	1 737 555	1 645 813	1 766 796
- Autres Dépôts et avoirs	-	-	137 960	119 982	106 356
9 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	288 119	345 042	329 416
10 CAPITAUX PROPRES⁽²⁾	-	-	742 576	685 240	661 137

(1) Les chiffres arrêtés au 31/03/2021 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

(2) Compte non tenu des résultats des périodes.

COMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 MARS 2022

1- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 31 Mars 2022, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 Mars 1999.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des produits

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/03/2022, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 31/03/2022.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par l'internationale SICAR, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

Faits marquants

Les indicateurs de la Banque, arrêtés au 31 Mars 2022, font ressortir les tendances ci-après :

- L'encours de dépôts s'est élevé à **5 313,7 MTND** au 31 mars 2022 vs 5 078,4 MTND une année auparavant. Cette augmentation de dépôts de **+4,6%** correspondant à **+235,3 MTND** résulte principalement de la hausse (a) des dépôts d'épargne (+146 MTND) (b) des dépôts à terme, certificats de dépôt et autres produits financiers (+91,7 MTND) (c) et des autres dépôts et avoirs de la clientèle (+18 MTND) vs une baisse des encours des dépôts à vue (-20,4 MTND).
- L'encours net des crédits à la clientèle a affiché une croissance de **+2,8%** correspondant à un additionnel de **+161,5 MTND**, pour atteindre un encours de **5 956,5 MTND** au 31 mars 2022 vs 5 795 MTND une année auparavant.
- L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint **288,1 MTND** au 31 mars 2022 vs 345 MTND une année auparavant.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont affiché une hausse de **+7%** pour atteindre **176,2 MTND** au 31 mars 2022 vs 164,7 MTND une année auparavant.
- La marge d'intérêt a atteint **65,1 MTND** au 31 mars 2022 vs 61,5 MTND une année auparavant, soit une hausse de **+5,9%**.
- La marge sur les commissions a enregistré une augmentation de **+5,8%** pour atteindre **36,5 MTND** au 31 mars 2022 vs 34,5 MTND une année auparavant.
- Les revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement ont enregistré une hausse de **+35,4%** pour atteindre **13,4 MTND** au 31 mars 2022 vs 9,9 MTND une année auparavant.
- Le Produit Net Bancaire a enregistré une hausse de **+8,8%** pour atteindre **115,1 MTND** au 31 mars 2022 vs 105,8 MTND une année auparavant.
- Les frais de personnel ont accusé une baisse de **-7,7%** au 31 mars 2022 pour atteindre **42 MTND** vs 45,5 MTND une année auparavant. Lesdits frais ont pris en compte l'effet de la révision de la provision de l'Indemnité de Fin de Carrière de 6 à 12 mois à la suite de l'accord salarial conclu en date du 26 juillet 2021 entre l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers (APTBEF) et la Fédération des banques et des établissements financiers relevant de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT).
- Les charges opératoires ont diminué de **-3,7%** pour atteindre **57,3 MTND** au 31 mars 2022 vs 59,5 MTND une année auparavant.
- Le Résultat Brut d'Exploitation a connu une croissance de **+24,8%** pour atteindre **57,8 MTND** au 31 mars 2022 vs 46,3 MTND une année auparavant.

- *Le coefficient d'exploitation s'est établi à **49,8%** à fin mars 2022 vs 56,3% une année auparavant.*